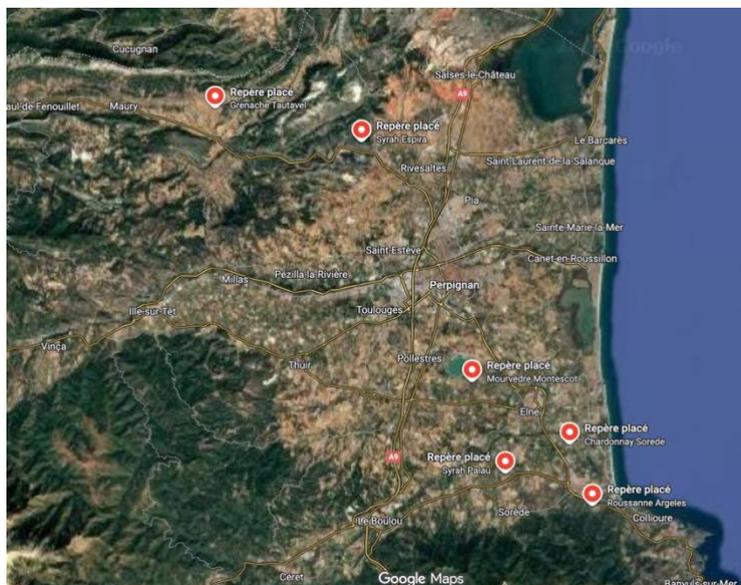


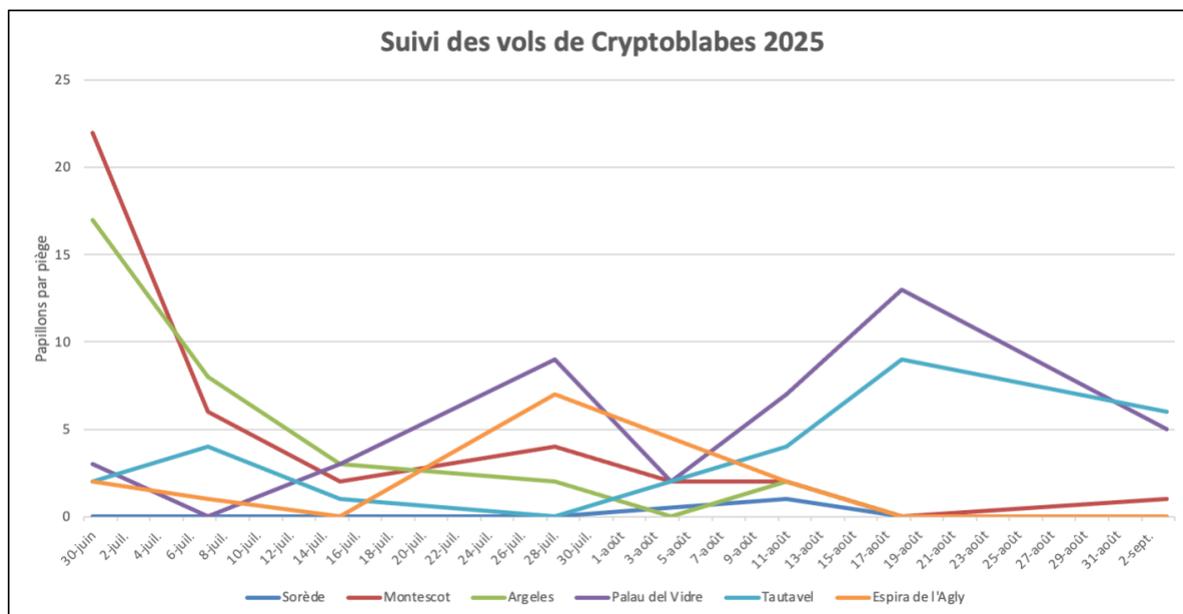
Bilan du piégeage des papillons ravageurs de la vigne 2025

Pyrale du daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)

Un réseau de 6 pièges couvrant l'ensemble du département a été suivi de fin juin jusqu'aux vendanges, dans des parcelles de différents cépages.



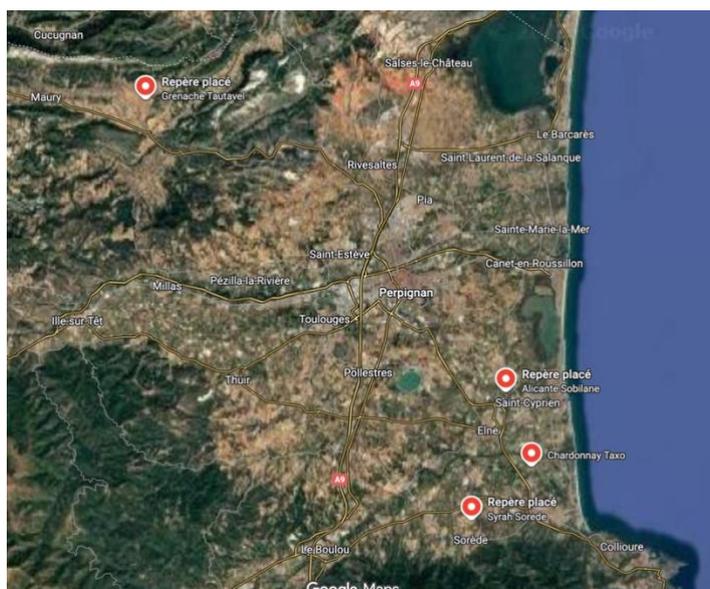
Relevés : On constate une présence régulière du papillon tout au long de l'été, sans qu'il soit possible de mettre en évidence de réels « pics de vol ».



Bilan : Pas davantage de dégâts constatés que les années passées, mais on observe une extension de la zone de présence du papillon, en particulier dans la vallée de l'Agly et dans les secteurs des Corbières éloignés de la mer.

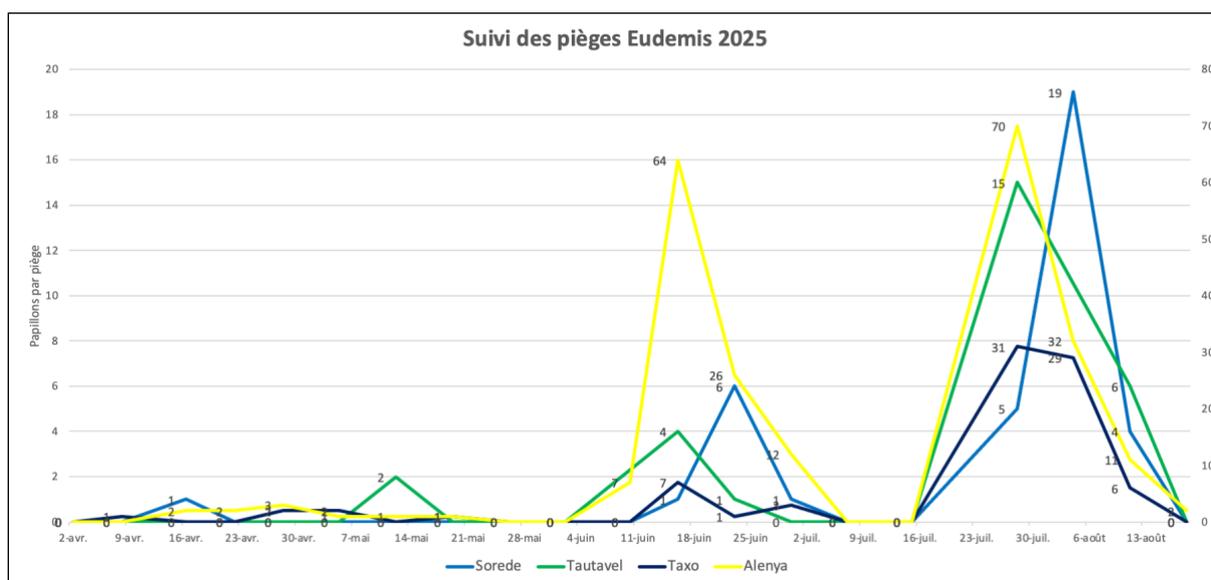
Eudemis (Lobesia botrana)

Un réseau de 4 pièges couvrant l'ensemble du département a été suivi de début avril jusqu'aux vendanges, dans des parcelles de différents cépages.



Relevés : Le suivi met bien en évidence les trois générations successives de papillons :

- ✓ Une première génération faible et très étalée suivant les secteurs, précoce dans les Albères et plus tardive dans la vallée de l'Agly
- ✓ Une seconde génération plus resserrée dans le temps, avec des vols s'étageant du 10 au 25 juin, et une intensité parfois importante (jusqu'à 60 papillons pris par semaine)
- ✓ Une troisième génération début août, avec un pic de vol très net, de forte intensité sur la zone littorale, mais peu de prises dans les Albères et la vallée de l'Agly et un arrêt quasi-complet des captures après le 15 août (effet canicule ?)



Bilan : Relativement peu de dégâts ont été constatés dans l'ensemble des zones.